



ONG Burkina Vert

Chevalier de l'ordre de mérite Burkinabè

Récépissé N°006/MATD/PYTG/HC/SG/DAAP du 12 mai 2004, Convention N°
DSONG/461 du 14 mars 2005.

***“Promouvoir les Droits Humains par la lutte contre les pires formes de violences
faites aux femmes”***



Projet pilote de lutte contre les violences faites aux femmes onze communes (11) de la Région du Nord Burkina Faso

Juin 2014

Adresse de Contact :

BAGAYA D Abdoulaye Secrétaire Exécutif chargé des projets

00226 40 55 31 18 / 00226 70 24 05 37

E-mail: burkinavert@fasonet.bf

Site Web: www.burkinavert.org

SOMMAIRE

- I. Introduction**
- II. Résumé du projet**
- III. Cadre et responsabilités**
- IV. Présentation de la province du Yatenga, zone d'intervention du projet**
- V. Présentation de l'ONG Burkina Vert**
- VI. Présentation du projet**
- VII. Causes et problématique des violences faites aux femmes dans la province du Yatenga**
- VIII. Objectifs du projet**
- IX. Actions à menées**
- X. Moyens de mises en œuvre**
- XI. Budget**
- XII. Stratégie de mise en œuvre**
- XIII. Planification de mise en œuvre**
- XIV. Impact du projet**
- XV. Annexes**

I. INTRODUCTION

Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso est un pays enclavé. Il présente une des densités de populations les plus fortes d'Afrique avec ses 13 millions d'habitants sur une superficie de 274 200 km². Le pays compte une soixantaine d'ethnies regroupées sous les principales familles suivantes : les Mossis, les Peuls, les Touaregs, les Bellas, les Gourmantchés, les Bissa, les Gourounsis, les Kassénas, les Samos, les Panas, les Dogons, différents groupes bobos et les Sénoufos. Tous ces groupes se partagent entre trois religions principales, soit l'islam, l'animisme et le christianisme. La langue officielle du Burkina Faso reste le français, bien que de nombreuses langues y soient parlées couramment, dont le moré (ou Mooré), la langue usuelle de l'ethnie majoritaire mossi, suivie du dioula.

Bien que depuis un certain nombre d'années des campagnes d'information et de sensibilisation sur les violences basées sur le genre soient organisées, des formes de violences issues de pratiques traditionnelles néfastes pour la femme demeurent présentes. Les plus répandues sont le mariage précoce, le mariage forcé, le lévirat et les interdictions alimentaires (plus particulièrement pendant la grossesse). Dans le cas du mariage précoce ou forcé, la loi pénale du Burkina Faso sanctionne les infractions liées au mariage précoce et n'accorde aucune valeur aux mariages qui n'obtiennent pas le consentement des futurs époux et qui ne sont pas célébrés par un officier d'état civil. Selon le code des personnes et de la famille, l'âge minimum du mariage est fixé à 20 ans pour le garçon et à 17 ans pour la fille.

La région du Nord reste encore une zone où persiste de manière récurrente des pratiques graves de violations faites aux femmes telles que :

- Les cas de viols
- Les mariages précoces et forcé de la fille
- Les violences conjugales
- Les enlèvements forcés de filles
- Les harcèlements sexuels
- La non considération des femmes

Il est un impératif qu'une solution soit trouvée à cette situation. Ce projet initié par l'ONG Burkina Vert se propose de venir en contribution de cette problématique en parfaite collaboration avec la Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, les conseils municipaux des 11 communes de la région du Nord et les leaders d'opinion.

II. RESUME DU PROJET

Nature du financement : Subvention

Nom de la structure sollicitant le financement : ONG Burkina Vert

Personne à contacté pour cette demande :

Noms et prénoms : Monsieur BAGAYA D Abdoulaye

Adresse :

00226 40 55 31 18 / 00226 70 24 05 37

E-mail: burkinavert@fasonet.bf

Site Web: www.burkinavert.org

Titre du projet soumis:

Projet pilote de lutte contre les violences faites aux femmes dans onze (11) communes de la région du Nord

Lieu d'exécution :

11 communes de la Région du Nord. Burkina Faso

Caractéristiques du projet

Domaine d'intervention du Projet :

- Droits humains

Type de projet :

- Promotion des droits des groupes cibles catégoriels vulnérables
- Communication sociale, plaidoyer

Objectifs du projet

Les objectifs fondamentaux de ce présent projet initié par l'ONG Burkina Vert ont un caractère d'information de formation et de transformation des mentalités actuelles sur le vécu quotidien des femmes dans la zone du Yatenga qui subissent toujours des violations graves et flagrantes de leurs droits fondamentales. Ils visent tous l'amélioration des conditions de vie de cette couche qui reste une cible exposée et vulnérable par excellence du fait de la persistance de certains facteurs sociologique et des effets aussi de la pauvreté.

Objectifs spécifiques

- Promouvoir les droits humains et le code des personnes et de la famille dans les onze communes de la région du Nord.
- Renforcer les capacités économiques de 330 femmes (soit 30 femmes par communes) à travers l'appui à la création et/ou au renforcement des activités génératrices de revenus

Le groupe cible :

Leaders d'opinion, hommes, femmes en particulier et l'ensemble de la population en général.

Budget total:

46 277€

Subvention sollicitée :

45 892€

Apport de l'association

385€

Source de financement souhaité :

Fondation RAJA-Danièle Marcovici

Durée du financement :

01 année

Date début :

Des acquisitions du financement

III. CADRE ET RESPONSABILITES

Structure sollicitant le financement:

ONG Burkina Vert

Affectation du financement

- Ateliers de plaidoyer
- Formations de formateurs
- Réalisation d'émissions radiophonique
- Réalisation de théâtres forums

Bénéficiaires:

Décideurs et acteurs, leaders d'opinion, moniteurs alpha, La population de 11 communes de la région du Nord..

Exécution, gestion et suivi :

Le Bureau Exécutif

RESPONSABILITES

Financière :

Le Bureau Exécutif

Partenaire Technique :

La Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

Pérennisation du projet post projet:

L'ONG Burkina Vert la Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, les 11 Conseils municipaux des 11 Communes cibles.

Atteintes des objectifs :

Le partenaire financier et l'ONG Burkina Vert.

Morale : toutes les parties

La population :

Selon les résultats des recensements, la population régionale est passée de 760 398 habitants en 1985 à 955 420 Habitants en 1996 et à 1 185 796 habitants en 2006. La province du Yatenga a toujours occupé la première position au regard de la taille importante de sa population et ce devant les trois autres. Le Lorum quant à elle se présente comme la province la moins peuplée avec en 2006 une proportion de 12,05% de la population régionale contre 46,65%, 27,26% et 14,05% pour respectivement le Yatenga, le Passoré et le Zondoma.

Sur la base des projections de l'INSD, la population régionale a atteint 1 270 125 habitants en 2009. Elle sera de 1 429 327 habitants à l'échéance de ce Plan en 2014. L'évolution de la population devra être suivie de celle des infrastructures afin d'éviter les disproportions et impulser le développement régional. Le tableau ci-dessous donne les différentes projections à partir de la population de 2006.

Tableau n°3: projection de la population de la région à partir du RGPH'06

Provinces	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Lorum	153 722	158 356	163 093	167 942	172 916	178 017	183 235
Passoré	344 103	353 315	362 742	372 403	382 306	392 489	402 904
Yatenga	592 654	609 749	627 193	645 080	663 393	682 184	701 410
Zondoma	179 646	185 199	190 869	196 686	202 638	208.740	214 978
Total	1 270 125	1 306 619	1 343 897	1 382 111	1 421 253	1 429 327	1 502 527

2.2.3.2. Répartition selon les variables âge et sexe

Parmi les variables dites lourdes, l'âge et le sexe permettent d'apprécier la démographie d'une zone. La population de la Région du Nord peut donc se répartir selon le RGPH'06 comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau n°4 : Répartition de la population par province et selon l'âge en 2006

Groupe d'âge	Nord	Passoré	Yatenga	Loroum	Zondoma
0-14 ans	583 251	158 764	267 626	72 426	84 425
15-64 ans	549 448	149 193	260 584	65 075	74 605
65 ans et plus	53 097	15 265	24 954	5 352	7 527
Région	1 185 796	323 222	553 164	142 853	166 557

Source : Analyse des données du RGPH-BF 2006

La population des moins de quinze ans représente 49,2% tandis que celle de 65ans et plus constitue 4,5%. Il apparaît que la population en charge est de 53,7% de la population régionale. En outre, la majorité de la population est jeune. En effet, la population ayant un âge compris entre 15 et 35ans occupe 59,44% de la population régionale. La population

active (15-64 ans) représente 46,33%. Mais ces chiffres sont en deçà de la réalité car même les enfants d’au moins 7 ans travaillent comme des bergers ou dans d’autres secteurs (32% des enfants (0-17ans) exercent une activité économique). Ainsi, la population en activité de la région peut atteindre 60% de la population régionale

Dans la même dynamique, il est à noter que la part des femmes dans la population est encore plus grande au Nord. Les femmes représentent 53,2% de la population régionale. La proportion des femmes varie cependant en fonction des provinces. Elle est plus élevée dans le Zandoma (54%), suivi du Passoré (53,9%), du Yatenga (52,8%) et le Loroum ferme la boucle avec 52,7%. Le déficit masculin est observé à tous les niveaux de groupes d’âge.

Données administratives

Tableau n°1 : Données sur la structuration administrative de la région

Provinces	Nombre de villages	Nombre de Communes urbaines	Nombre de communes rurales	Distance par rapport au Chef-lieu de Région	Superficie (km ²)	
					Valeur absolue	% Région
Lorum	103	1	3	50km	3 431,86	21,28
Passoré	214	1	8	70 km	3 865,40	23,96
Yatenga	413	1	12	0 km	6 838,49	42,4
Zondoma	103	1	4	40 km	1 993,88	12,36
Nord	8 33	4	27		16 129,6	100,00

CARTE ADMINISTRATIVE



Relief et topographie

La région du Nord à un relief très accidenté avec accès très difficile, il a une altitude comprise entre 1500 et 1550 mètres.

Réseau hydrologique

Elle est traversé par des bas-fonds et autres cours d'eaux très importants dont le Nakambé qui est une des trois importantes fleuves du Burkina Faso.

Climat

La région est située dans la zone agro climatique soudano Sahélien comprise entre les isohyètes 1000mm et 650mm caractérisée par l'alternance de deux (2) saisons bien distinctes :

- Une longue saison sèche d'octobre à mai (8 mois). Au cours de cette saison la Région subit le régime d' harmattan dominé par des vents secs et frais de novembre à avril .Les températures les plus basses pouvant atteindre 15°C sont généralement observées pendant les mois de décembre et de janvier.
- Une courte saison pluvieuse de juin à septembre (4 mois). Au cours de cette saison le régime de mousson s'établit de mai à septembre et s'accompagne de pluie.

La zone se caractérise par des amplitudes thermiques moyennes. Les températures les plus basses sont généralement observées pendant les mois de décembre et de janvier avec une moyenne de 25,7°C tandis que les plus élevées s'observent entre mars et mai avec une moyenne de 42,8°C.

Développement Economique

L'économie de la région est basée essentiellement sur la production et la présence des bas-fonds lui permet de faire des rendements un peu supérieur à l'ensemble de la zone. Outre la culture des produits vivriers, s'en suit l'élevage et l'artisanat

La pratique de l'agriculture est la principale activité génératrice de revenus des populations. Cette culture mobilise la plus grande force de travail des hommes. C'est le secteur d'activité le mieux structuré.

La plupart des producteurs sont regroupés au sein des organisations de groupements et affiliés à l'association WendKouni.

Le déplacement dans La province du et les localités environnantes se fait essentiellement à car, mini bus, moto ou par les motos taxis.

Commerce

Les activités commerciales sont représentatives qui reste un carrefour commercial de grande envergure, même au niveau national.

Autres activités

On note la présence de plusieurs sites aurifères dans la province.

V. PRESENTATION DE L'ONG BURKINA VERT

➤ Historique :

Crée en 1995, L'ONG BURKINA VERT est une évolution de la dynamique des groupements pré coopératifs (production plants, maraîchage et compost). Elle est reconnue le 2 juin 2002 comme Groupement, le récépissé n°006/MATD/PYTG/HC/SG/DAAP du 12 mai 2004 comme Association et la Convention N° DSONG/461 du 14 mars 2005 comme ONG locale.

Le groupement des familles est un instrument forgé pour initier un processus de développement endogène, sécurisant et durable.

L'ONG Burkina Vert couvre 04 provinces :

- le Yatenga
- le Zandoma
- le Loroum
- le Passoré

Il compte au moins 210 familles adhérentes.

➤ Principes

La philosophie est "**Responsabiliser pour mieux réussir**" chaque individu, chaque famille et ses membres afin que chacun mène les activités communautaires fondées sur les respects mutuels.

La méthode d'animation s'articule autour des approches convergentes des membres à partir de :

- Ce qu'ils veulent (de leurs aspirations);
- Ce qu'ils vivent (de leur culture)
- Ce qu'ils savent (de leurs savoirs)
- Ce qu'ils savent faire (des technologies)

➤ Objectifs

- ✓ Augmenter l'autosuffisance alimentaire
- ✓ Lutter contre la désertification
- ✓ Lutter contre l'analphabétisme
- ✓ Lutter contre le paludisme, le mariage forcé, l'excision, le SIDA et les IST
- ✓ Revaloriser le métier d'agriculteur

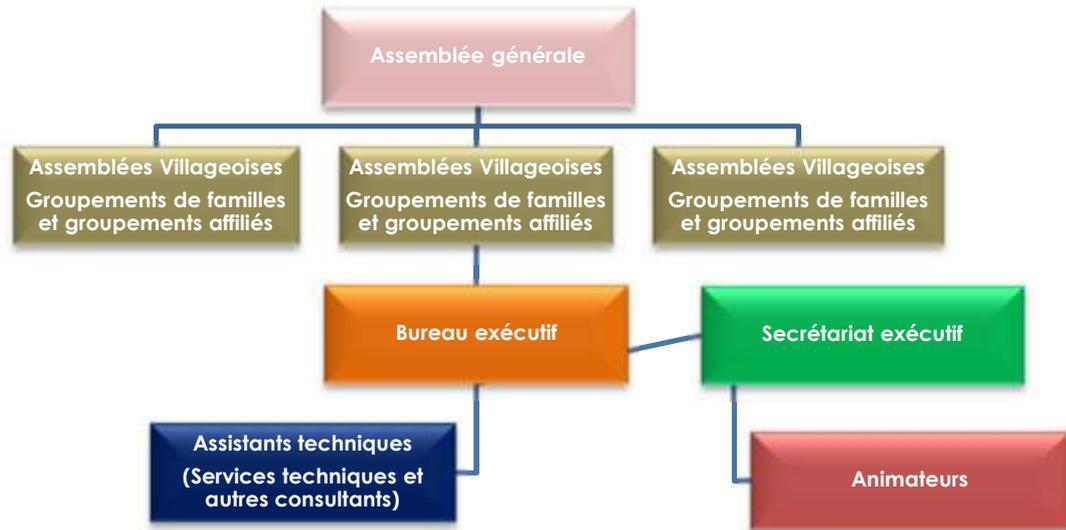
➤ Domaine d'intervention

Cinq domaines regroupent les activités :

- **Formation** : (agricole et suivi)
- **Communautaire** : (lutte contre la dégradation des sols et pour la restauration de l'environnement à travers les diguettes, les traitements de ravines, les digues filtrantes, les reboisements, la végétalisation, la régénération naturelle assistée, les fosses fumières et le Zai)
- **Economique** : (maraîchage, élevage, cave de conservation, séchage de fruits et légumes, production de beurre de karité, production de pantes, création d'unités économiques et des activités génératrices de revenus)
- **Sociales** : (lutte contre l'excision, lutte contre le SIDA, **alphabétisation des populations et des sourds muets**, promotion de l'art et de la culture)
- **Appui aux groupes cibles vulnérables** : (femmes, enfance en difficulté)

➤ **Organisation et fonctionnement**

L'ONG Burkina Vert est structurée conformément à l'organigramme ci-dessus :



VI. PRESENTATION DU PROJET

Description sommaire du projet pilote

Il s'agit dans le cadre de la mise en œuvre des actions du plan d'action opérationnel de l'ONG Burkina Vert a savoir la promotion des actions visant à faire régresser les différentes formes de violences faites aux femmes dans la zone afin de permettre d'une part une perception nouvelle de la femme et d'autre part leur implication effective dans toutes les actions de développement.

Ce projet nécessairement focalisera ses démarches sur des formations, du plaidoyer, des théâtres forum et des émissions radios afin de toutes les cibles de la province et même des provinces environnantes

VII. CAUSES ET PROBLEMATIQUE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS LA REGION DU NORD

Contexte d'exécution du projet pilote

Ce projet pilote s'inscrit en parfaite ligne avec les objectifs statutaires de l'ONG Burkina Vert, en matière d'appui à l'amélioration des conditions des droits des populations féminines dans ses zones d'intervention d'une part et d'autres part il rentre en parfaite conformité avec la politique nationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

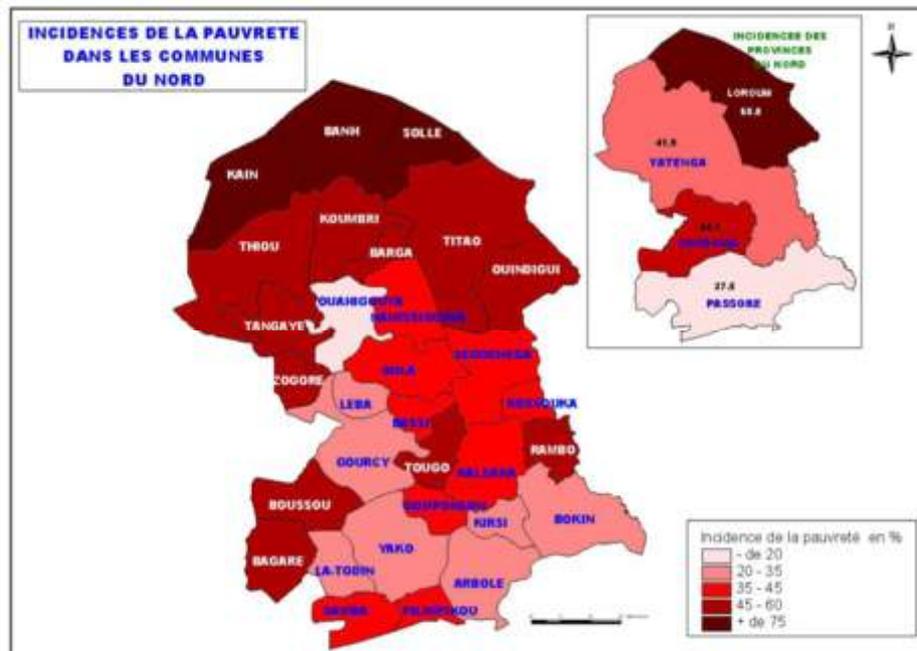
N'ignorant pas que la pauvreté reste un des facteurs déterminant des violences faites aux femmes, il sera d'une nécessité absolue de renforcer les capacités économiques des femmes par l'octroi de micro crédit pour la mise en place des Activités Génératrices de Revenus.

Etat de pauvreté dans la région du Nord

La région du Nord a une incidence de 43,2% supérieure à la moyenne nationale. Son Chef-Lieu Ouahigouya a une incidence de 15,7%.

Seule la province du Passoré a une incidence de 37,5% inférieure au niveau national. Les trois (3) autres provinces ont des taux de pauvreté compris entre 41,9% au Yatenga et 60% au Loroum en passant par le Zandoma (44,1%).

Tableau Incidence (%) de la pauvreté des provinces et communes de la région du Nord



Au niveau des communes, quatorze (14) d'entre elles ont des incidences supérieures à la moyenne nationale (47 - 78%). Trois d'entre elles dépassent le cap de 65% et sont toutes frontalières au Mali. Il s'agit des communes de Kaïn, Banh, et Sollé.

La Problématique du genre

Rôle et place de la Femme dans la Région du Nord

Les rapports hommes/femmes dans la région du Nord sont le produit de l'évolution sociohistorique de la société. De toute évidence, ces rapports étaient profondément marqués par la répartition du travail selon le sexe. A la femme, étaient confiées les missions dites « immergentes, internes ou apparentes ». Ces missions sont celles qui ne sont pas visibles d'emblée. A l'homme cependant, revenaient les missions « émergentes », c'est-à-dire celles qui sont immédiatement visibles ou publiques.

Malgré l'adoption d'un code des personnes et de la famille relativement favorable à l'égalité entre genres, le contexte socioculturel burkinabé reste marqué par une prédominance des règles coutumières et religieuses dont l'application ou les interprétations faites sont très souvent défavorables à la femme. Dans la pratique, beaucoup de femmes continuent d'avoir un statut d'incapable majeure traduisant leur statut social d'infériorité par rapport à l'homme¹. Cette situation est confirmée par une analyse récente² de l'UNICEF en juin 2006, dans toutes les régions du monde (riches comme pauvres) et qui révèle que dans la région au sud du Sahara, le Burkina Faso se situe en bonne place dans le classement des pays dans lesquels les femmes décident très peu pour elles-mêmes.

La vie de la femme de la Région du Nord est toujours marquée par la forte prégnance des traditions, et ce quelque soit le groupe ethnique. Formellement exclue des cercles de décision de la communauté à laquelle elle appartient, la femme a toujours cependant influencé les décisions de manière indirecte (*on dit que les tresses pensent et la barbe parle*).

En effet, patrilinéaire et virilocale, la société mooga exclu d'office la femme des sphères de décision concernant la vie politique et la destinée de la communauté. Elle a une position d'étrangère dans le lignage. Si de droit et par filiation les filles en sont membres, du fait de la pratique de l'exogamie, elles sont appelées à sortir pour un autre lignage. Quant aux femmes reçues par le lignage comme épouses, leur statut d'étrangère ne les quitte guère. Mais la tante est l'une des figures imposantes de la femme dans cette société car étant associée aux décisions relatives aux questions de reproduction du groupe. Elle est au centre de toutes les questions conjugales ou matrimoniales du groupe. Elle jouit d'une autorité sur les épouses de la famille ou du lignage.

Dans une économie basée sur l'agriculture, la gestion du capital le plus important lui échappe, car elle est exclue de la gestion du patrimoine foncier et des ressources qu'il porte. La femme peut obtenir une parcelle individuelle sur les terres de son époux ou de tout autre exploitant par l'intermédiaire de celui-ci. Au niveau de la production, la femme est un important agent économique. Pendant la saison des pluies, la femme travaille dans le champ familial et, en plus, doit entretenir sa parcelle individuelle. En saison sèche, elle est très active dans les activités génératrices de revenus : petit commerce, teinture, fabrication de savon, fabrication du dolo, élevage de volaille, embouche de petits ruminants, collecte et vente de produits du cru ou semi transformés pour subvenir à ses propres besoins et à ceux de son foyer.

Les femmes sont présentes dans tous les secteurs de la vie économique et sociale ; ainsi, elles contribuent à :

- la gestion des ménages ;
- la scolarisation des enfants ;
- l'alimentation de la famille ;
- la vie associative : les femmes de la région ont une vie associative très active avec plusieurs associations présentes sur toute l'étendue de la Région. En effet, 44% des groupements recensés dans la Région son féminins et 28% mixtes.

Néanmoins, en dépit de l'évolution positive du statut et du rôle de la femme dans la Région, cette couche sociale reste confrontée à de nombreuses contraintes parmi lesquelles :

En general

- l'analphabétisme ;
- la pauvreté monétaire ;
- le faible niveau de formation et d'information ;
- les difficultés de transformation agro-alimentaire en zone rurale ;
- les violences conjugales qui se caractérisent par des sévices corporels, toutes choses punies par le Code Pénal du Pays. Selon la Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale du Nord, *en 2008, 621 cas de conflits relatif au CPF ont été recensés, 47 cas ont été référés en justice*. Il a été aussi relevé en 2008, 150 conflits liés au mariage forcés.
- les difficultés d'accès aux crédits ;
- la situation précaire des veuves qui sont laissées à elles-mêmes ;
- les mariages forcés qui persistent surtout dans les villages ;
- l'exclusion sociale pour cause de sorcellerie ;
- les grossesses précoces chez les jeunes filles surtout dans les établissements ; ce qui les amène la plupart du temps à écourter leurs études ;

- l'excision des filles qu'on a du mal à éradiquer ;
- le VIH/ SIDA qui touche plus dans la frange féminine ;
- les grossesses multiples et rapprochées.

C'est au regard de toutes ces réalités que l'ONG Burkina Vert a intégré dans son agenda les formations, les informations, les sensibilisations, les plaidoyers et l'alphabétisation des femmes, leur accès aux microcrédits, aux moyens de production, aux plateformes multifonctionnelles et la maîtrise du planning familial.

En effet, selon une étude commanditée en 2006 par le Secrétaire Général des Nations Unies et intitulée « *Mettre fin à la violence à l'égard des femmes* », entre 40 et 70 % des femmes assassinées en Europe, en Afrique et en Amérique le sont par leurs conjoints. Au Burkina Faso, ces violences existent dans tous les milieux : en milieu rural et urbain, dans la sphère publique et privée. Elles s'observeraient dans toutes les classes sociales sans distinction d'âge et de niveau d'étude. Dans son intervention lors de la restitution de l'étude, le Ministre de la promotion de la femme, Mme Nestorine Sangaré, a dépeint le tableau sombre des violences physiques, sexuelles, psychologiques, économiques et sociales dont sont victimes des milliers de filles et de femmes au Burkina. Selon elle, et contrairement aux idées reçues, les pesanteurs socioculturelles ne sont pas les seuls facteurs explicatifs de la persistance du phénomène. Il existerait plusieurs causes comme, par exemple, l'acculturation, la perte de valeurs sociales positives, le déficit dans l'éducation sociale, le refus d'appliquer les règles et les normes coutumières et religieuses qui organisent la vie collective et les rapports entre les hommes et les femmes dans la société, etc.

Selon une enquête de base pour la Prospective Burkina 2025, 70% des répondants ne perçoivent pas le mariage précoce et forcé, le viol, les coups et blessures, l'excision, le harcèlement sexuel comme étant des violences faites aux femmes. Ces perceptions divergentes rendent difficile la lutte, d'où l'urgence de mener des actions de sensibilisation et de mieux assurer la prise en charge des victimes.

Dans ce même élan, les partenaires techniques et financiers se sont engagés à poursuivre leur appui aux efforts du gouvernement et les organisations de la société civile afin d'assurer aux femmes une vie meilleure, a assuré leur chef de file Dr Mamadou Kanté.

Ces différentes pratiques restent d'actualité dans la région du Nord ou pire encore, le phénomène mutilations génitales féminines s'ajoute aux différentes pratiques déjà existantes et suscitées. Il est donc un impératif de conjuguer les efforts pour une prise de conscience du phénomène afin de promouvoir l'adoption de nouveaux comportements.

VIII. OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs visés par ce projet sont les suivants :

Objectifs du projet

Les objectifs fondamentaux de ce présent projet initié par l'ONG Burkina Vert ont un caractère d'information de formation et de transformation des mentalités actuelles sur le vécu quotidien des femmes dans la région du Nord qui subissent toujours des violations graves et flagrantes de leurs droits fondamentaux. Ils visent tous l'amélioration des conditions de vie de cette couche qui reste une cible exposée et vulnérable par excellence du fait de la persistance de certains facteurs sociologique et des effets aussi de la pauvreté.

Objectifs spécifiques

- Promouvoir les droits humains et le code des personnes et de la famille dans onze communes de la région du Nord,
- Renforcer les capacités économiques de 330 femmes (soit 30 femmes par communes) à travers l'appui à la création et /ou au renforcement des activités génératrices de revenus.

IX. ACTIONS DE MISE EN ŒUVRE

Les actions a menées dans le cadre du présent projet sont les suivantes :

- ▶ Formation de formateurs (72 soit 6 par commune. 3 femmes et 3 hommes)
- ▶ Organisation de 11 ateliers communaux aux profits des leaders d'opinion
- ▶ Organisation de 10 émissions radiophoniques
- ▶ Réalisation de 22 séances de théâtres forum
- ▶ Octroi de micro crédit a 330 femmes soit 30 femmes par communes rurales

X. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

La réussite du projet nécessite la mise en œuvre d'un certain nombre de moyens.

- ✓ Moyens humains : (voir budget)
- ✓ Moyens matériels: (voir budget)
- ✓ Moyens financiers : (voir budget)

XI. BUDGET

Désignation	Qté	Cout unitaire	Cout total	Répartition des financements		
				Apport Burkina Vert	Apport bailleur	Budget sollicité
I. Etude, conception, élaboration du projet	01	385 €	385 €	385 €	0	0
Sous total 1			385 €	385 €	0	0
II. Formation de formateurs	02 sessions	770 €	1 540 €	0	0	1 540 €
Sous total 2			1 540 €			1 540 €
III. Ateliers communaux	11 ateliers	770€	8 470€	0	8 470€	8 470€
Sous total 3			8 470€		8 470€	8 470€
IV. Emission radiophonique	10	154€	1 540 €	0	1 540 €	1 540 €
Sous total 4			1 540 €	0	1 540 €	1 540 €
V. Théâtre forum	10 séances	462€	4 620€		4 620€	4 620€
Sous total 5			4 620€	0	4 620€	4 620€
VI. Octroi micro crédit	330 femmes	77€	25 410€	0	25 410€	25 410€
Sous total 6			25 410€		25 410€	25 410€
VII. Rapports trimestriels	04 trimestres	154€	616€	0	616€	616€
Sous total 7			616€	0	616€	616€
VIII. Suivi évaluation	12 mois	308€	3 696€	0	3 696€	3 696€
Sous total 8			3 696€	0	3 696€	3 696€
TOTAL GENERAL : 1+2+3+4+5+6+7+8			46 277€	385€	45 892€	45 892€

N.B : Le détail du budget sera fourni si besoin était au cas où le projet pilote sera retenu.

XII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Organisation de mise en œuvre :

Structure de parrainage :

Le présent projet sera parrainé par l'association **Action Afrique** basé en France et qui sera un organisme relais entre l'ONG Burkina Vert et la FONDATION RAJA. **Elle sera la structure de décision et d'administration du projet.**

Structure d'exécution

L'exécution sera assurée par l'ONG Burkina Vert qui collaborera avec les différents partenaires techniques locales tels que **les Mairies et la Direction régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale du Yatenga, la Radio Voix du Paysan, la troupe théâtrale dénommée Agence pour la Relance Culturelle et Artistique au Nord (A.R.C.A.N)**

Il mettra en place une planification objective, opérationnelle et rendra compte mensuellement de l'état d'exécution physique et financière des activités au parrain pour transmission à la FONDATION RAJA

Les personnes formées. Les moniteurs alpha des centres d'alphabétisation seront associés dans la formation, ce qui permettra une large diffusion des connaissances acquises au cours des séances d'alphabétisation.

Structure de gestion :

Un compte spécial sera ouvert au nom du projet ou sera déposé les fonds dans institution financière de la place. Les décaissements se feront sur double signature à savoir le président et la trésorière.

La collaboration avec d'autres structures :

Une collaboration directe sera mise en place avec la Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. A cet effet un protocole de collaboration sera élaborer et signé par les deux parties pour les actions de formations, d'appui conseils et de suivi.

En outre, les Conseils Municipaux seront sollicités, les Conseillers Villageois de Développement ainsi les Autorités Coutumières et Religieuses lors des différentes activités.

La structure de suivi :

Le Bureau Exécutif assurera le suivi quotidien en collaboration avec le service de l'Action Sociale. Il fournira un rapport d'exécution technique et financière à chaque mois au partenaire financier.

Un suivi externe à l'initiative du partenaire financier est vivement souhaité.

XIII. PLANIFICATION DE MISE EN ŒUVRE

Actions à réaliser	Chronogramme pour une année												Responsable	Associés	
	Trimestre1			Trimestre2			Trimestre3			Trimestre4					
	M 1	M 2	M 3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M 10	M11	M12			
Formation de formateurs (72 soit 6 par commune. 3 femmes et 3 hommes)	X	X	X											ONG Burkina Vert	DRASSN + animateurs endogènes
Organisation de 11 ateliers communaux				X	X	X								ONG Burkina Vert	DRASSN + Conseils Municipaux
Organisation de 10 émissions radiophoniques			X	X	X	X								ONG Burkina Vert	DRASSN + Radio FM la voix du paysan
Réalisation de 22 séances de théâtres forum					X	X	X	X	X	X				ONG Burkina Vert	Troupe théâtrale ARCAN
Octroi de micro crédit a 330 femmes soit 30 femmes par communes rurales										X	X			ONG Burkina Vert	DRASSN + Maires
Elaboration et transfert rapports trimestriels			X			X			X			X		ONG Burkina Vert	ONG Burkina Vert
Accompagnement et suivi évaluation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		ONG Burkina Vert	DRASSN

XIV. IMPACT DU PROJET

La mise en œuvre de ce projet contribuera directement à court et moyen terme d'œuvrer ensemble pour combattre la misère et la pauvreté en agissant sur les maux qui l'occasionnent. L'ONG Burkina Vert mettra sur l'autopromotion et l'épanouissement des populations victimes du non-respect de leurs droits, en particulier celle des femmes. L'animation, la sensibilisation, la conscientisation, l'approche participative et l'approche genre et développement sont quelques-unes des stratégies qu'elle utilisera dans sa lutte contre l'exploitation et la marginalisation et les différentes formes de violences que subissent les femmes dans le Yatenga.

ANNEXES

- RECEPISSE DE RECONNAISSANCE
- RECU D'INSERTION AU JOURNAL OFFICIEL